

## Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

### ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE HISTOIRE

#### Sujet :

Enseigner « Conquêtes et sociétés coloniales »  
en classe de quatrième

#### I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme d'histoire du cycle 4, classe de quatrième, B.O. spécial n° 11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel d'histoire-géographie, classe de quatrième, Nathalie Plaza (dir.), Paris, Hachette, 2016, p. 116-117.
- **Document C** : Manuel d'histoire-géographie, classe de quatrième, Alexandre Ployé (dir.), Paris, Magnard, 2016, p. 106-107.

#### II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Jacques Pouchepadass, « Subaltern et Postcolonial Studies », in C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, N. Offenstadt (dir.), *Historiographies I Concepts et débats*, Paris, Folio, 2014, p. 638-640.
- **Document E** : Philippe Dagen, « Art africain : la France coloniale au rapport », *Le Monde*, 21 novembre 2018. [En ligne]

**Document A :** Extraits du programme d'histoire du cycle 4, classe de quatrième, B.O. spécial n° 11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.

### Extraits du programme

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<b>Thème 2 L'Europe et le monde au XIXe siècle</b> . L'Europe de la « révolution industrielle » . Conquêtes et sociétés coloniales.	Nouvelle organisation de la production, nouveaux lieux de production, nouveaux moyens d'échanges : l'Europe connaît un processus d'industrialisation qui transforme les paysages, les villes et les campagnes, bouleverse la société et les cultures et donne naissance à des idéologies politiques inédites. Dans le même temps, l'Europe en croissance démographique devient un espace d'émigration, et on donne aux élèves un exemple de l'importance de ce phénomène (émigration irlandaise, italienne...). [...] De nouvelles conquêtes coloniales renforcent la domination européenne sur le monde. On pourra observer les logiques de la colonisation à partir de l'exemple de l'empire colonial français. L'élève découvrira le fonctionnement d'une société coloniale. On présente également l'aboutissement du long processus d'abolition de l'esclavage. Le thème est aussi l'occasion d'évoquer comment évolue la connaissance du monde et comment la pensée scientifique continue à se dégager d'une vision religieuse du monde.

### Extraits de la fiche Eduscol

#### **Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?**

[...] La conquête de l'Algérie par la France, commencée en 1830, doit asseoir son statut de puissance méditerranéenne, la relance de la colonisation dans les années 1880 doit alors beaucoup, pour les gouvernants français, à la volonté de redonner à une France humiliée par la défaite de 1870 des motifs de fierté nationale. Quand bien même les effets d'entraînement pour l'ensemble de l'économie ne semblent plus évidents aujourd'hui, il y a cependant bien des intérêts économiques en jeu. De même, l'idée de la « mission civilisatrice » chère à Jules Ferry a pu être prise au sérieux : on la retrouve également chez Victor Schoelcher, l'homme de l'abolition de l'esclavage, ou chez le Victor Hugo du « discours sur l'Afrique » de 1879. Les sociétés coloniales connaissent cependant une réalité bien différente [...]. On les analyse désormais dans la lignée de la « situation coloniale » décrite par l'anthropologue Georges Balandier en 1951. Cette notion, qui est à la racine des études sur les sociétés coloniales, induit tous les rapports entre coloniaux et colonisés, qui ne se réduisent pas à une simple domination économique et culturelle, mais témoignent aussi de résistances et de contacts avec les élites locales qui préparent les futurs mouvements d'émancipation.

[...] Si la carte de l'empire colonial français permet de donner une vue d'ensemble, l'exemple développé d'une société coloniale, par exemple celle de Madagascar, doit permettre de donner une vue plus concrète de la domination coloniale et de ses effets dans divers domaines.

**Document D :** Jacques Pouchepadass, « Subaltern et Postcolonial Studies », in C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, N. Offenstadt (dir.), *Historiographies I Concepts et débats*, Paris, Folio, 2014, p. 638-640.

Cette réorientation s'est produite alors qu'émergeait dans les départements de littérature des universités anglo-saxonnes un courant de critique littéraire dit « postcolonial », fortement influencé par le célèbre *Orientalism* de l'intellectuel palestinien Edward Saïd, professeur de littérature comparée à l'université Columbia. Ce livre, très influencé par la théorie des pratiques discursives et l'analytique du pouvoir de Michel Foucault, était un essai d'archéologie du discours de l'Occident sur l'Orient islamique. Il faisait ressortir avec force que définir et représenter l'Autre, comme si l'on possédait la vérité sur lui, c'est déjà le maîtriser, le manipuler, lui faire violence [...]. L'*Orientalism* de Saïd renouvelait radicalement la critique anticoloniale classique en faisant voir que la violence du colonialisme n'était pas seulement la brutalité nue de la conquête et du pillage, de l'exploitation matérielle de l'homme par l'homme et de l'oppression raciale, mais aussi d'une violence d'ordre épistémique, une sorte de vice de la raison, qui hiérarchisait les « Autres » de l'Occident en les essentialisant [...]. Pour lui comme pour les penseurs postcoloniaux qui l'ont suivi, ce système de pensée a survécu aux empires coloniaux et reste à déconstruire : « ce colonialisme ne colonise pas seulement les corps mais aussi les entendements...l'Occident est maintenant partout, en Occident et ailleurs, dans les structures et dans les esprits » (Ashis Nandy, *The Intimate Enemy*, 1983). Les vieux clichés européens sur l'Orient, disait encore Saïd dans sa dernière préface à *Orientalisme* (2003), sont toujours à l'œuvre dans la guerre lancée par George Bush en Irak au nom d'une nouvelle « mission civilisatrice » de l'Occident. Le « post » de « postcolonial » n'exprime donc pas tant une démarche intellectuelle de rétrospection critique qu'une volonté de dépassement de la doxa européocentrique qui continue à conditionner partout les façons de penser [...].

Le rejet de la pensée binaire essentialiste et réifiante du colonialisme a aussi amené les théoriciens postcoloniaux à une réflexion subtile sur l'altérité et la construction des identités dans la situation coloniale, dont le principal initiateur est le critique indien Homi Bhabha, professeur de littérature à Harvard, et auteur d'un livre influent, *The Location of Culture* (1994). Sa thèse est que les colonisés, loin de subir l'impact culturel du colonialisme de façon passive, ont toujours mis en œuvre des processus créatifs d'interprétation, d'appropriation, d'adaptation, de détournement qui contredisent toute définition de la situation coloniale comme une confrontation de contraires fixes et définis. Les colonisateurs eux-mêmes ne sont pas sortis indemnes de la rencontre coloniale, mais profondément transformés [...].

Le postcolonialisme n'est pas à proprement parler une théorie, mais un courant de pensée divers, évolutif et en débat permanent. Il a donné une impulsion puissante au travail réflexif des humanités et des sciences sociales sur elles-mêmes, après avoir mis en cause de façon irréversible l'impensé européocentrique qui les sous-tendait largement. Son influence est désormais largement présente dans tous les domaines de recherches qui traitent des relations interethniques, des flux transnationaux, du genre, des minorités, etc., et qui privilégient les approches par le bas.

**Document E :** Philippe Dagen, « Art africain : la France coloniale au rapport », *Le Monde*, 21 novembre 2018. [En ligne]

Le 28 novembre 2017, lors d'un discours à Ouagadougou (Burkina Faso), Emmanuel Macron déclare : « *Je veux que d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique.* » Pour la première fois, un président de la République française prend position sur la question des œuvres et objets africains conservés dans les musées français depuis le temps de la colonisation. Et cette position est à rebours de celle qui a été opposée jusqu'alors à toute demande venue d'un pays africain et qui tient en peu de mots : les collections nationales sont inaliénables et aucune restitution n'est donc possible.

Le discours suscite aussitôt, en France et à l'étranger, l'inquiétude des conservateurs, l'agacement des marchands, des échanges d'arguments juridiques et politiques. Puis plus rien jusqu'au 22 mars et l'annonce qu'une mission est confiée par l'Elysée à deux universitaires, la Française Bénédicte Savoy et le Sénégalais Felwine Sarr. Leur rapport devait être remis officiellement vendredi 23 novembre, et publié au Seuil fin novembre [...].

Le premier chapitre rappelle ce que tout le monde sait : les campagnes militaires, la colonisation fondée sur un rapport profondément inégalitaire du colonisateur blanc qui ordonne et du colonisé noir qui obéit. Il rappelle encore que les demandes de restitution sont aussi anciennes que la fin de l'empire colonial et qu'elles ont été repoussées depuis donc plus d'un demi-siècle. On apprend à cette occasion que des objets prêtés en métropole par l'Institut fondamental d'Afrique noire de Dakar en 1937, 1957 et 1967 ne lui ont jamais été rendus.

Le deuxième s'intitule « Restituer ». Le verbe est défini en ces termes : « *Ré-instituer le propriétaire légitime du bien dans son droit d'usage et de jouissance, ainsi que dans toutes les prérogatives que confère la propriété.* » La restitution ne saurait donc être temporaire [...].

Puis viennent les questions les plus difficiles : restituer quoi, comment, selon quels critères ? Le « quoi ? » suppose un inventaire, qui est à l'heure actuelle encore incomplet. La majeure partie des objets est parvenue en France pendant la période coloniale et en provenance des peuples colonisés par la France : il y a environ 1 000 pièces avant 1885, il y en a plus de 45 000 en 1960 [...].

Car, continue le rapport Savoy-Sarr, « *le plus souvent, le musée bénéficiaire de dons déjà anciens n'a que peu d'informations sur les conditions de l'acquisition première des objets, et parfois même sur leur provenance exacte.* » Cette dernière remarque est en elle-même une difficulté : à quel Etat rendre si on ne sait où l'objet a été saisi et alors que les frontières actuelles ont été dessinées par la colonisation au mépris des continuités de populations et de cultures ? Mais le principal obstacle reste l'établissement du « consentement ». Etant donné le contexte colonial et le rapport de force dissymétrique qu'il instaure, la suspicion de non-consentement est évidemment dominante. Si l'on suit jusqu'à son terme la logique du rapport, des centaines d'œuvres conservées dans les musées français (les masques dogons du Musée du quai Branly, rapportés par la mission Dakar-Djibouti, par exemple) sont donc suspectes.